

NOTE D'UTILISATION

Fiches techniques — Gouvernance et articulation des dispositifs éducatifs

À destination des coordinateurs PEdT et chargés de coopération CTG

Dynamiques éducatives

À quoi servent ces fiches ?

Ce recueil de fiches techniques propose un éventail d'expérimentations pour mieux articuler les dispositifs éducatifs d'un territoire : PEdT, CTG, TER, Cités éducatives... Chaque fiche décrit une modalité d'organisation — plus ou moins engageante en termes de temps et d'inscription dans la durée — permettant de construire progressivement une gouvernance cohérente et partagée entre acteurs éducatifs.

1. À qui s'adressent ces fiches ?

Ces fiches sont destinées aux professionnels qui portent ou animent une démarche de coordination éducative territoriale :

- Coordinateurs de Projet éducatif de territoire (PEdT)
- Chargés de coopération CTG (Contrat Territorial de Garde)
- Coordinateurs de Territoire Éducatif Rural (TER) ou de Cités éducatives
- Chefs de projet enfance-jeunesse au sein des collectivités
- Tout professionnel souhaitant renforcer la cohérence entre plusieurs dispositifs éducatifs

Elles peuvent également être utilisées pour présenter des pistes d'action à des élus ou à des partenaires institutionnels lors d'un temps de diagnostic ou de pilotage.

2. Ce que ces fiches permettent de faire

Chaque fiche décrit une modalité d'articulation entre dispositifs, autour de cinq rubriques communes :

Rubrique	Ce qu'elle apporte
Objectifs / Définitions	Comprendre ce qu'est la modalité et pourquoi on la met en œuvre.
Argumentaires	Les bénéfices attendus pour convaincre les partenaires et les élus.
Points de vigilance	Les écueils à éviter et les conditions à réunir avant de se lancer.
Périmètre / Champs	Le territoire, la tranche d'âge ou les dispositifs concernés.
Étapes de mise en œuvre	Les actions concrètes, dans l'ordre, pour passer à l'acte.
Acteurs mobilisés	Qui associer et à quel niveau.

Temporalité / Fréquence	Le rythme et la durée d'engagement réalistes.
Portage – Animation	Qui pilote et qui anime, avec quelle posture.

3. Les 7 fiches du recueil — Vue d'ensemble

Le recueil propose sept modalités distinctes, allant d'expérimentations légères et ponctuelles à des démarches structurantes inscrites dans la durée. Elles ne sont pas exclusives les unes des autres : plusieurs peuvent être menées en parallèle ou en séquence.

1 Outil de partage des données et des ressources		
●●	☐ Investissement Investissement régulier (alimentation continue + 3 comités/an)	 Portage requis Pilote technique + comité utilisateurs
2 Ateliers participatifs pour un diagnostic partagé inter-dispositif		
●●	☐ Investissement 3 à 6 mois · 2 à 4 ateliers de 2-3h + restitution	 Portage requis Portage politique + animateur neutre
3 Construction d'un cadre d'intervention partagé — vision éducative globale		
●●●	☐ Investissement 6 mois à 2 ans · temps forts + ateliers thématiques	 Portage requis Exécutif local + coordinateur légitime
4 Séminaire des acteurs éducatifs d'un territoire — inter-dispositifs		
●	☐ Investissement 1 à 3 mois de préparation · 1 journée ou demi-journée	 Portage requis Comité technique de 3-4 entités
5 Réseau local des coordinateur·rice·s de dispositifs		
●	☐ Investissement Continu · 3 à 4 rencontres/an · petit groupe (5-10 pers.)	 Portage requis Co-portage possible · coordinateur animateur
6 Instance Unique de Gouvernance Éducative		
●●●	☐ Investissement 6 mois de conception · 2-3 réunions/an · bilan annuel	 Portage requis Portage exécutif affirmé + institutions associées

7 Création d'un observatoire des dynamiques éducatives

●●● Investissement 12 mois de lancement · animation régulière soutenue	⚓ Portage requis Portage coopératif · moyens humains dédiés
---	--

Légende des niveaux d'engagement

- Accessible — Expérimentation légère, peu contraignante en temps. Idéale pour amorcer une dynamique ou tester une modalité.
- Intermédiaire — Investissement modéré, nécessite une organisation et un portage partagé. Produit des effets durables.
- Structurant — Démarche inscrite dans la durée, nécessitant un portage politique fort et des moyens humains dédiés.

4. Comment choisir sa ou ses fiches ?

Ces fiches ne forment pas un parcours obligatoire à suivre dans l'ordre. Chaque territoire choisit librement les modalités les plus adaptées à sa situation, son niveau de maturité partenariale et ses ressources disponibles.

Posez-vous d'abord ces questions

Questions de diagnostic pour orienter votre choix

- Quel est le niveau de connaissance mutuelle entre les coordinateurs des dispositifs ? (→ Fiche 4 ou 5 si faible)
- Dispose-t-on d'un diagnostic territorial partagé et actualisé ? (→ Fiche 2 ou 7 si non)
- Les dispositifs s'appuient-ils sur des données communes ? (→ Fiche 1 si non)
- Existe-t-il une vision éducative partagée et formalisée sur le territoire ? (→ Fiche 3 si non)
- La gouvernance est-elle dispersée entre plusieurs instances redondantes ? (→ Fiche 6 pour rationaliser)
- L'investissement en temps disponible est-il limité à court terme ? (→ Fiches 4 ou 5 en priorité)

Grille d'orientation — Par situation de départ

Fiche technique	Niveau d'engagement	Temporalité	Conditions de réussite clés
Outil de partage des données et ressources	●● Intermédiaire	6 à 18 mois	Référent numérique identifié, charte d'utilisation co-construite
Ateliers participatifs pour un diagnostic partagé inter-dispositif	●● Intermédiaire	3 à 6 mois	Portage politique validé, animateur neutre, restitution planifiée

Construction d'un cadre d'intervention partagé – vision éducative globale	●●● Structurant	6 mois à 2 ans	Portage exécutif fort, adhésion des partenaires, animateur légitime
Séminaire des acteurs éducatifs – inter-dispositifs	● Accessible	1 à 3 mois de préparation	Comité technique constitué, diversité des participants
Réseau local des coordinateur·rice·s de dispositifs	● Accessible	Continu (3-4 fois/an)	Format léger, co-portage envisageable, comptes rendus formalisés
Instance Unique de Gouvernance Éducative	●●● Structurant	6 mois + cycle annuel	Portage exécutif affirmé, institutions associées dès la conception
Création d'un observatoire des dynamiques éducatives	●●● Structurant	12 mois + pérennisation	Moyens humains dédiés, adhésion institutionnelle, animation soutenue

5. Trois chemins pour démarrer

Selon votre situation, voici trois parcours-types pour entrer dans le recueil :

A	« Nous démarrons — peu de liens entre dispositifs » Commencer par le Séminaire (fiche 4) pour créer la rencontre, puis le Réseau de coordinateurs (fiche 5) pour entretenir le lien, avant d'envisager un Diagnostic partagé (fiche 2).
B	« Nous coopérons déjà mais sans cadre formalisé » Consolider avec l'Outil de partage de données (fiche 1) et le Diagnostic inter-dispositif (fiche 2), puis construire un Cadre d'intervention partagé (fiche 3) pour formaliser les ambitions communes.
C	« Nous avons une dynamique solide et souhaitons aller plus loin » Franchir le cap avec l'Instance Unique de Gouvernance (fiche 6) et/ou l'Observatoire des dynamiques éducatives (fiche 7) pour pérenniser et objectiver la coopération.

6. Comment lire et utiliser une fiche

Chaque fiche se lit en deux temps :

1. Lire pour décider Lisez les rubriques Objectifs, Argumentaires et Points de vigilance.	2. Utiliser pour agir Appuyez-vous sur les Étapes de mise en œuvre comme feuille de route opérationnelle.
---	---

- Évaluez si la modalité correspond à votre contexte et à vos ressources.
- Utilisez les Argumentaires pour présenter la démarche à vos partenaires ou élus.
- Identifiez les Acteurs mobilisés à contacter en priorité.
- Respectez la Temporalité proposée : ne brûlez pas les étapes.

La fiche vierge — un outil pour aller plus loin

Le recueil inclut une fiche au format vierge (pages 17-18). Elle vous permet de formaliser une modalité d'articulation propre à votre territoire, non couverte par les sept fiches existantes. Utilisez-la pour capitaliser vos propres expérimentations et les partager avec votre réseau de pairs.

7. Conditions communes à toutes les fiches

Quelle que soit la fiche choisie, trois conditions transversales augmentent significativement les chances de réussite :



Un portage politique explicite. Toutes les démarches reposent sur l'adhésion, pas sur l'obligation. Un élu référent identifié et engagé est une condition de légitimité pour les partenaires institutionnels (CAF, Éducation nationale, État).



Une posture d'animation neutre et bienveillante. L'animateur ou coordinateur ne représente pas un dispositif en particulier. Il facilite les échanges, garantit l'égalité de traitement entre dispositifs et produit des synthèses exploitables par tous.



Une suite opérationnelle anticipée. Chaque diagnostic, séminaire ou atelier doit déboucher sur des perspectives concrètes. Un constat sans suite génère de la frustration et freine les coopérations futures. Planifiez la suite avant de vous lancer.

8. Combiner les fiches — Logique de progression

Les fiches peuvent être combinées et séquencées pour construire une dynamique de coopération progressive. Voici un exemple de progression sur trois ans :

Phase	An 1 — Rencontre	An 1-2 — Partage	An 2 — Construction	An 2-3 — Formalisation	An 3+ — Pérennisation
Fiches mobilisées	Fiche 4 (Séminaire)	Fiches 1 + 5 (Données + Réseau)	Fiche 2 (Diagnostic)	Fiche 3 (Cadre partagé)	Fiches 6 ou 7 (Instance / Observatoire)

Ce parcours est indicatif. Il peut être accéléré, adapté ou recomposé selon les dynamiques locales. L'essentiel est de partir de là où vous êtes, avec les acteurs disponibles.

Pour aller plus loin

Ces fiches s'articulent avec les outils « Chemin de changement » et « Regards sur les dynamiques de coopération » du Centre-Val de Loire, disponibles dans la même collection. Ensemble, ils forment une boîte à outils complète pour piloter, évaluer et faire progresser la coopération éducative territoriale.